



***L'intersyndicale éducation exige des moyens massifs pour faire face aux conséquences du confinement dans l'éducation et développer le service public d'éducation à la hauteur des enjeux d'un territoire en grande difficulté. A rebours des clichés instrumentalisés par le ministère, ce n'est que par l'investissement des personnels, enseignant.e.s, CPE, AED, AESH... que le système éducatif a pu tenir. Ils exigent aujourd'hui qu'on entende leur parole de professionnel.le.s et leurs revendications pour la rentrée 2020 et au-delà, dans l'intérêt des élèves et du service public d'éducation.***

**Mercredi juin 24 juin 2020 – Rassemblement devant la DSDEN – 14 heures**

Marseille le 18 juin 2020

La période de confinement a fait exploser la misère et les inégalités dans notre département, des milliers d'élèves ont décroché et les dégâts se feront sentir sur le long terme sur les parcours scolaires, sur la santé physique et psychique, sur les rapports sociaux. La situation sociale et scolaire dans les Bouches-du-Rhône était déjà critique, elle devient intenable. Et pourtant la rentrée se prépare comme si de rien n'était, sans aucuns moyens supplémentaires. L'intersyndicale alerte l'opinion et a élaboré un plan d'urgence exposant les mesures indispensables pour commencer à remédier aux conséquences de la crise.

#### [Plan d'urgence pour les Bouches du Rhône de l'intersyndicale éducation](#)

Depuis 2017 le ministère de l'éducation nationale se livre à un simulacre de dialogue social, et cherche à imposer des mesures massivement rejetées par les personnels et au-delà. Aujourd'hui, au lieu de reconnaître l'investissement massif des enseignants pourtant dépourvus de matériel et de formation à l'enseignement à distance, il laisse prospérer des discours mensongers, voire les instrumentalise pour accélérer dans la mise en place de sa politique éducative.

Le statut de directeur d'école est emblématique de cette stratégie. Abandonné sous la pression en juin 2019, il réapparaît aujourd'hui, à la faveur de la crise. La proposition de loi Rilhac visant à instaurer la « fonction de directeur d'école » ne répond en rien aux attentes de la profession, exprimées encore lors du sondage ministériel. Au contraire, elle dégrade un peu plus les conditions d'exercice des directeurs et des adjoints : subordination du directeur au DASEN par la création d'un emploi fonctionnel, des adjoints au directeur, nouvelles missions en contrepartie d'une augmentation des décharges pour les écoles de 8 classes et plus (soit moins de 25% des écoles). En instaurant une délégation d'autorité académique sur les choix administratifs et pédagogiques, elle

confère au directeur, même si elle s'en défend, une autorité hiérarchique massivement rejetée par la profession et supprime de fait la notion de collectif de travail du conseil des maîtres. Présentée en catimini au bout d'une année éprouvante pour tout.e.s et dans un calendrier très restreint, elle doit être rejetée pour permettre que s'engage un débat sérieux visant à répondre aux attentes réelles de la profession : diminution des tâches administratives, aide à la direction d'école pérenne et statutaire, augmentation du temps de décharge sans contrepartie, et revalorisation salariale.

Les 2S2C, présentés comme une solution à l'adaptation des effectifs au protocole sanitaire sont en effet le cheval de Troie du transfert de certaines missions de l'éducation nationale vers les collectivités territoriales. Après l'échec sans appel de son dispositif « Cours le matin, sport l'après-midi », le ministre profite de la crise sanitaire pour mettre en place son nouveau dispositif en collaboration avec le ministère des sports et l'UNSS. La nouveauté est dans la prise en charge de groupes d'élèves pendant le temps scolaire par des personnes de la société civile (intervenants associatifs, parents, bénévoles). Les collectivités signent les conventions et mettent à disposition leurs installations. En ce mois de juin, l'objectif de Blanquer est d'introduire provisoirement son dispositif par le volet « Sportif » dans le 1<sup>o</sup> degré et dans les collèges. En s'attaquant prioritairement à l'EPS, il mise, en cas de succès, sur une application plus aisée du système visant les disciplines comme l'éducation musicale, les arts plastiques et voire les langues vivantes. La « culture » dans toutes ses déclinaisons est attaquée, comme l'éducation à la santé assurée aujourd'hui par les infirmier.e.s de l'éducation nationale. La vocation de l'école n'est pas de se limiter aux prétendus « savoirs fondamentaux » mais de rendre l'ensemble des champs de la culture accessibles à tous.

*Les personnels de l'éducation nationale ont travaillé d'arrache-pied pendant la période de confinement pour maintenir le lien des élèves avec l'école. Aujourd'hui ils s'inquiètent des conditions dans lesquelles ils vont pouvoir accueillir leurs élèves à la rentrée, reprendre le fil des apprentissages, préparer les examens, empêcher le décrochage, accompagner tous les élèves vers la réussite. Il est urgent de répondre à leurs revendications !*